



VILLE DE VEVEY

La Municipalité de Vevey met au concours,
pour le secteur famille du Service de la famille, de l'éducation et du sport,
un poste de

RESPONSABLE D'UNE UNITE D'ACCUEIL PARASCOLAIRE (H/F) à un taux d'activité annualisé de 83%

En charge de l'organisation de l'accueil pré et parascolaire de la Ville de Vevey, le secteur famille administre également le Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey.

En votre qualité de responsable d'une unité d'accueil parascolaire (UAP) de 36 places, ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00, vous avez les missions et responsabilités suivantes :

- Gérer la structure conformément aux directives cantonales applicables
- Offrir aux enfants un accueil bienveillant et un cadre sécurisant, ainsi que soigner la qualité des relations avec les parents
- Développer le concept pédagogique de la structure
- Diriger, encadrer et soutenir le personnel de l'UAP composée de 5 collaborateurs
- Assurer la formation des apprentis et la prise en charge des stagiaires
- Collaborer à l'établissement du budget et garantir la bonne gestion financière de la structure
- Participer aux colloques des responsables du dispositif

Ce poste requiert :

- Diplôme ES d'éducateur-riche de l'enfance ou formation jugée équivalente
- CAS en gestion d'équipe ou à effectuer dans les 2 ans exigé
- Expérience confirmée dans le domaine de l'accueil de l'enfance
- Connaissances des enjeux liés à l'accueil collectif parascolaire et expérience dans le développement participatif de projets
- Aptitude à motiver et à diriger une équipe
- Sens des responsabilités et compétences organisationnelles avérées
- Faculté à s'adapter à la diversité et à la complexité des situations et à gérer des imprévus
- Qualité d'écoute et ouverture d'esprit
- Parfaite autonomie et esprit de collaboration
- Facilité d'adaptation, résistance au stress et disponibilité
- Bonnes connaissances des outils informatiques courants

Nous offrons un environnement de travail agréable, varié et dynamique au sein d'un dispositif constitué de 11 UAP et 4 structures d'accueil préscolaire notamment.

Entrée en fonction : 1^{er} août 2024 ou à convenir

Taux d'activité : Votre taux d'activité est réparti entre la gestion et la pédagogie (60%) et le travail auprès des enfants (23%). Celui-ci est annualisé et correspond à une durée de travail hebdomadaire de 40 heures. Les vacances et le temps de travail compensatoire, soit environ 14 semaines, sont repris durant les vacances scolaires vaudoises

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus du lundi au jeudi auprès de **Madame Tetyana Zhang, adjointe administrative du secteur famille, au 021 925 34 30.**

Votre postulation comprenant une lettre de motivation, votre curriculum vitae, les copies de vos diplômes et de vos certificats de travail, est à nous adresser **par jobup.ch, jusqu'au dimanche 19 mai 2024.**

Seules les offres de services complètes par jobup.ch, seront prises en considération.